

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Suisse Catholique
 Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS
 Suisse Fr. 5.00 6.— 10.— 20.—
 Étranger 4.— 10.— 19.— 35.—

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
 Compte de chèques postal 112 64.
 O. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
 Rue Saint-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Quotidien	1 ^{er} insertion	20 cent.	la ligne
Soir	les suivantes	15 "	"
Étranger		30 "	"
Publicité		40 "	"

M. V. X.

Nouvelles du jour

Le nouveau régime grec et les Alliés. La municipalité communiste de Milan.

On a annoncé qu'une démarche collective serait faite par l'Entente afin de notifier au gouvernement grec qu'elle ne reconnaît pas le roi Constantin. Aussitôt l'Italie a fait savoir qu'elle ne s'y associerait pas, parce qu'il lui déplaisait de s'immiscer dans les affaires intérieures d'une nation amie et qu'elle n'avait aucun grief à formuler contre l'ex-roi des Hellènes.

La France et l'Angleterre resteraient donc seules à agir à propos de la royauté grecque. Quoique de mauvais gré, elles accepteraient le prince-héritier Georges, mais se refuseraient à agréer son père. Malheureusement pour elles, Constantin et son peuple passeront outre à cet agrément. Le plébiscite sur le retour du roi Constantin aura lieu le 28 novembre, et il n'y a pas de doute que l'immense majorité des Grecs voteront en faveur de leur monarque. Les deux puissances alliées ne pourront pas le maintenir en exil. Il passera de Suisse en Italie; un vapeur grec viendra le prendre à Brindisi; il fera escale à Corfou, et, dans la première quinzaine de décembre, le monarque débarquera au Pirée et fera son entrée à Athènes.

La France et l'Angleterre pourraient bouder la restauration grecque effacement en prononçant un blocus contre le pays. Mais le ravitaillement des Grecs se ferait par l'Italie, l'Espagne et les Etats-Unis. La France et l'Angleterre réussiraient à renchérisser encore pour les Hellènes le prix des denrées; mais elles n'arriveraient pas à les obliger à se rendre à merci en les affamant.

Ce n'est d'ailleurs pas l'intérêt des gouvernements de Paris et de Londres d'indisposer la petite nation hellénique, dont la collaboration leur est plus que jamais nécessaire dans la solution du problème turc. Rappelons qu'un accord, du 10 août dernier, conclu entre la France, l'Angleterre, l'Italie et la Grèce, a fait occuper certaines zones de l'Asie mineure comme garantie de l'exécution du traité de Sèvres par les Turcs. Mais ces zones leur étaient disputées par les nationalistes turcs, ou gouvernement de Kémal pacha, dont le siège est à Angora. Les Anglais se sont prudemment cantonnés à Constantinople, où ils exercent le commandement suprême des Alliés et attendent le moment de mettre la main sur les Détroits. Les Italiens, estimant qu'il y avait plus de coups à recevoir que de lauriers à moissonner, en Asie Mineure, ont rappelé leurs détachements, non sans s'être entendus officieusement, dit-on, avec le gouvernement insurrectionnel de Kémal pacha.

Il reste donc, en Asie Mineure, les Français et les Grecs. Ceux-ci y ont conquis le plus de pays possible à la faveur de l'aveugle complaisance des Alliés pour l'enjôleur Vénizélos. Les Français occupent la Cilicie, ou plutôt une très vaste et très riche contrée, dont la Cilicie n'est qu'une partie. Il leur importe de n'y être pas seuls et de pouvoir, le cas échéant, être secourus par les Grecs. Les événements ont créé, entre la France et la Grèce, une solidarité que Vénizélos exploitait, mais que Constantin serait capable de dénoncer. Le monarque a ainsi un atout dans son jeu.

Quelles que soient les raisons que les Français aient eues de se méfier de lui, ils agiraient mieux dans le sens de leurs intérêts en lui accordant leur confiance maintenant que le pôle d'attraction de Berlin se trouve supprimé et que Constantin vient de déclarer qu'il n'est pas l'adversaire de l'Entente. Il ne lui est pas possible de s'allier avec l'Allemagne; il est incapable de s'allier avec les Turcs et les bolchévistes. La politique est parfois l'art de laisser tomber les griefs. Aujourd'hui, la France n'a plus à s'alarmer des craintes qu'elle nourrissait pendant la guerre; les Français ne doivent pas oublier qu'ils ont été vainqueurs.

rouche. Ce fut le docteur Filippetti qui, il y a dix ans, proposa, à l'Ordre des sanitaires milanais, l'expulsion du Père Gemelli, docteur en médecine et ancien assistant du célèbre professeur Golgi à l'université de Pavie, à cause du livre que ce vaillant Franciscain (ancien radical socialiste) avait publié sur les guérisons de Lourdes. Cette proposition avait donné lieu à un débat mémorable où le Père Gemelli soutint victorieusement la cause de la Vierge thaumaturge.

Dans son discours de prise de possession de la charge, le « compagnon » Filippetti a affirmé le programme révolutionnaire de la nouvelle administration de Milan.

Le seul élément quelque peu modéré de la nouvelle Municipalité est l'ancien assesseur Dr Alexandre Schiavi.

Les seize membres de la minorité constitutionnelle du Conseil communal ont voté en blanc, samedi soir. Parmi eux, il n'y en a qu'un qui mérite toute la confiance des catholiques.

La Commission de la Chambre italienne pour l'examen de la motion socialiste Marangoni et consorts sur l'introduction du divorce dans la législation ne compte qu'un seul adversaire de cette institution fatale: le député Belotti, ancien sous-secrétaire d'Etat, appartenant au parti libéral, mais ennemi de sentiments de respect sincère envers la religion de ses aïeux, ce qui lui a valu d'être jadis porté au parlement par les catholiques bergamasques.

M. Belotti vient de déposer sur le tapis vert de la secrétairerie de la Chambre son rapport de minorité hostile à la motion. Par des arguments tirés des expériences les plus récentes, il prouve que le divorce ne réalise aucun des buts sociaux qu'on lui attribue: la protection de la femme est un mythe et la ruine des enfants, au contraire, une réalité; au lieu d'obvier à l'immoralité, le divorce la provoque et l'augmente. La réforme proposée offense, en outre, le sentiment de la généralité des Italiens.

On a prétendu en justifier l'introduction par des raisons tirées des conditions de l'après-guerre: l'infidélité de nombre de femmes et l'augmentation des naissances illégitimes. Sur la base des statistiques, M. Belotti établit l'honorabilité des femmes italiennes; le contraire n'est vrai que pour de rares exceptions.

Derrière M. Belotti, il y a un bon nombre d'autres députés libéraux, dont M. Giolitti lui-même, et tout le parti populaire.

Quant à M. Giolitti, on a exhumé tout dernièrement sa dissertation pour l'obtention du doctorat en droit concernant ses études universitaires: le futur chef du gouvernement italien s'y déclare nettement contre le divorce. Il partageait l'opinion du grand homme d'Etat anglais, Gladstone, qui avait défini le divorce: le chancier d'une nation.

NOUVELLES DIVERSES

M. Nitti, ancien chef du ministère italien, partirait prochainement pour la Hongrie afin d'étudier la situation politique et économique de ce pays.

Le conseil des ministres serbes a ratifié le traité de Rapallo.

On mande d'Athènes que les membres du corps diplomatique ont rendu visite officiellement à M. Rinalys, le nouveau premier ministre de Grèce.

La fille aînée du roi Constantin, la princesse Hélène, s'est fiancée samedi, à Lucerne, avec le prince héritier de Roumanie.

Lord Derby, ambassadeur d'Angleterre à Paris, qui a remis vendredi ses lettres de rappel au président de la République française, a regagné samedi l'Angleterre.

Les forces armées ont dû reculer et abandonner Kars, à la suite de l'arrivée d'une division turque sur le front.

L'agence Reuter apprend que, suivant un télégramme anglais, reçu de Riga, les négociations de paix entre la Russie bolchéviste et la Pologne ont repris dans cette ville.

Le cabinet du Chili a démissionné.

Il y a eu 11 tués et 5 blessés au cours

des attaques dirigées, hier dimanche, contre des officiers anglais en Irlande, à Dublin.

— La grève générale de la corporation des électriciens vient d'être proclamée à Christiania (Norvège).

— M. Orlando est reparti de Buenos-Aires pour l'Italie.

— Le ministre anglais Balfour est arrivé à Genève pour prendre part à l'assemblée de la Société des nations.

— L'ex-tsar Ferdinand de Bulgarie, voyageant sous le nom de comte Murano, est arrivé à Munich, avec ses deux filles; il est descendu à l'hôtel.

L'assemblée générale de la Société des nations

Genève, 20 novembre.

La huitième séance de l'assemblée de la Société des nations a été ouverte, samedi, à 10 h. 40, sous la présidence de M. Hymans.

M. Lafontaine (Belgique), avec un accent d'émouvante conviction qui a attiré aussitôt l'attention de toute l'assistance, a parlé de l'Arménie qui va être détruite. La Société des nations compte cependant 41 Etats groupant des millions de soldats et disposant de navires qui sont à Constantinople, à deux pas des malheureux qui vont être assassinés.

M. Lafontaine a suggéré de former une commission qui examinerait immédiatement cette question et de demander à des pays qui n'ont pas souffert de la guerre de se faire les soldats du droit. « Si nous ne faisons pas un effort minime, un opprobre unanime s'appesantira sur la Société des nations. » (La salle applaudit longuement; des bravos éclatent derrière les tribunes réservées au public et à la presse.)

Sir Rowell (Canada) déclare que l'assemblée doit résoudre les questions essentielles, c'est-à-dire la fin de la guerre, sinon le monde désempoité prouvera qu'elle n'a pas rempli ses devoirs. Or, pour que la Société puisse accomplir tout ce qu'on attend d'elle, il faut qu'elle englobe toutes les grandes nations.

M. Tittoni exprime le vœu que les Etats-Unis ne tardent pas à accéder à la Société des nations. En ce qui concerne les autres Etats, il considère que la Société ne sera véritablement une Société des nations que lorsque toutes les nations du monde y seront représentées. (Applaudissements.)

La discussion du rapport général est close.

Au moment où l'on va lever la séance, M. Barnes (Angleterre), malgré la clôture des débats, annonce qu'il se propose de rouvrir la discussion sur le passage du rapport général relatif au conflit russo-polonais.

La séance est levée à 13 h. 15. Séance plénière, lundi, 22 novembre, à 10 h. 30.

Un memorandum de l'Allemagne

Genève, 20 novembre.

Le conseil de la Société des nations avait accueilli un rapport concernant les obligations incombant à la Société en vertu de l'article 22 du pacte au sujet des colonies allemandes. Ce rapport s'attachait à démontrer que la désignation des mandataires et la délimitation des territoires à passer sous mandats appartenaient exclusivement aux principales puissances alliées et associées; il se borne à revendiquer au profit du conseil de la Société des nations, la fonction purement formelle de la ratification de cette désignation.

Le gouvernement allemand considère cette interprétation comme incompatible avec l'esprit et la lettre du pacte, celui-ci ayant conféré dans des termes explicites et solennels à la Société des nations la tutelle des indigènes des colonies allemandes. Suivant l'opinion allemande, l'assemblée de la Société des nations ne peut s'abstenir de prendre part au contrôle des mandataires. C'est également à l'assemblée qu'il appartient de désigner les mandataires et de déterminer le décret d'autorité, de contrôle ou d'administration à exercer par chaque mandataire. Quant à la composition de la commission permanente prévue par le pacte, le gouvernement allemand est d'avis que c'est encore l'assemblée qui est appelée à en élire les membres; au contraire le Conseil se propose de désigner lui-même ces membres et cela de telle sorte que, en premier lieu, chaque puissance mandataire soit représentée au sein de la commission. Le système préconisé par le rapport ne constitue en réalité qu'une répartition pure et simple des anciennes colonies allemandes entre les principales puissances alliées et associées, c'est-à-dire une annexion contraire au pacte de la Société des nations. Le gouvernement allemand devrait considérer une telle solution de la question coloniale comme une violation du traité de Versailles dont le pacte de la Société des nations fait partie intégrante. Le gouvernement allemand prie l'assemblée de bien vouloir discuter la question

des mandats et de veiller à une exécution conforme à l'article 22 du pacte. Dans le cas où cet appel ne serait pas entendu, le gouvernement allemand protesterait contre cette violation du pacte.

Paris, 21 novembre.

Le Petit Parisien apprend de Genève que, à la suite de la remise de la note allemande, l'opinion générale est que le gouvernement de Berlin a commis encore à cette occasion une grave erreur psychologique. On dénonce sa tactique, qui est de mettre en opposition le Conseil de la Société des nations et l'Assemblée.

Il est fort probable, poursuit le Petit Parisien, que l'assemblée émettra la discussion de fond.

A la Commission du désarmement

Genève, 20 novembre.

A la Sixième commission (désarmement), samedi, M. Koo, délégué chinois, a parlé de l'application pratique des mesures à prendre en vue du désarmement. Il faudrait, dit-il, que la commission formule des propositions concrètes et fermes qui soient acceptables pour les gouvernements intéressés.

M. Lange (Norvège) qui, en même temps que M. Koo (Chine), avait été chargé de faire à la commission un exposé des divers problèmes que pose la question des armements, dit qu'il s'agit peut-être de la tâche la plus grave qui incombent à notre génération. Si la Société des nations ne fait pas en ce sens un effort décisif, elle décevra les espérances que le monde a mises en elle. Il annonce que la commission technique prévue par le Pacte, réunie il y a quelque temps à Bruxelles, siégera sous peu à Genève.

M. Lange estime illusoire de vouloir civiliser la guerre; il faut la supprimer. La réduction unilatérale de la force militaire de certains Etats est impossible. Il faut appliquer une réduction simultanée à tous les Etats, de façon uniforme. Les peuples exigent qu'on en finisse avec les guerres. C'est aujourd'hui le devoir le plus sacré et le plus urgent de la Société des nations de s'attaquer en face à ce problème. (Applaudissements.)

L'admission de nouveaux membres

Genève, 21 novembre.

La cinquième commission chargée de l'examen des demandes d'admission de nouveaux membres de la Société des nations s'est réunie pour la première fois le 20 novembre, sous la présidence de M. Huneens, délégué du Chili.

M. Viviani a comparé les attributions de la commission à celles d'un tribunal qui, s'appuyant sur les normes établies par la loi, en l'espèce le texte du pacte, prononcés des jugements sur chaque cas particulier après examen des faits qui lui sont soumis.

Trois sous-commissions furent désignées: La première (président M. Poulet) examinera la demande d'admission de la Finlande, de l'Esthonie, de la Lettonie, de la Lituanie et du Luxembourg.

La seconde sous-commission (président lord Robert Cecil, membres: Branting, Fisher, Osusky, Viviani) examinera la demande d'admission de l'Autriche, de la Bulgarie, de l'Albanie et du Liechtenstein.

La troisième sous-commission (président: Nansen) examinera la demande d'admission de la Géorgie, de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan, de l'Ukraine et de Costa-Rica.

Au conseil de la Société des nations

Genève, 21 novembre.

Le conseil de la Société des nations s'est réuni cet après-midi, à 18 heures, sous la présidence de M. Hymans. MM. Balfour et Bourgeois étaient présents.

Le conseil s'est occupé de l'organisation de la consultation populaire dans le territoire contesté entre la Pologne et la Lituanie. La sincérité de cette consultation populaire doit être assurée par des contingents internationaux. La Belgique, l'Espagne, la France et la Grande-Bretagne ont déjà promis leur collaboration.

A l'île Rousseau

Genève, 22 novembre.

Le bureau de l'assemblée de la Société des nations s'est rendu, hier, dimanche, à midi, au monument de Jean-Jacques Rousseau, au pied duquel il a déposé une couronne.

M. Hymans, président, a prononcé une allocution.

M. Jules Mussard, président du Conseil d'Etat de Genève, a parlé au nom de Genève.

Le Chili et le Saint-Siège

Samedi, le ministre plénipotentiaire du Chili auprès du Saint-Siège, le sénateur Raphaël Errazuriz-Urmeneta, a présenté au Saint-Père les lettres de son gouvernement l'accreditant comme ambassadeur.

L'union catholique d'études internationales

La première conférence

Paris, 19 novembre.

L'Union catholique d'études internationales a donc tenu, à Paris, les 12, 13 et 14 novembre, à la Maison des Œuvres de l'Archevêché, sa conférence d'organisation. Six nations: la Belgique, le Chili, l'Italie, la France, la Pologne et la Suisse y étaient représentées. De Hollande, d'Espagne, d'Angleterre et de Tchéco-Slovaquie, étaient venues des lettres d'adhésion et d'encouragement. La « Westminster Catholic Federation » de Londres, que préside le cardinal Bourne, avait manifesté son regret de ne pouvoir envoyer des délégués; quant aux catholiques tchéco-slovaques, ils ont désigné quatre d'entre eux, le docteur Maurice Hruban, député de Moravie, ancien ministre, le docteur Nosek, député de Prague, Mgr Sramek, président du parti populaire slovaque, et Mgr Zavoral, sénateur de Prague, comme adhérents effectifs à la nouvelle organisation. De Yougo-Slavie enfin, des concours ont été promis, qui ne se feront pas attendre.

La première séance, celle du vendredi matin, fut présidée par Mgr Roland-Gosselin, qui, après avoir adressé à la Conférence quelques paroles de bienvenue et de sympathie, donna lecture du télégramme envoyé par l'Union catholique au Saint-Père et de la réponse du cardinal Gasparri. En implorant pour ses travaux la bénédiction apostolique, l'Union avait affirmé sa volonté de « s'inspirer en toutes choses des directions du Saint-Siège et de mettre à son service toute son action ». Le cardinal secrétaire d'Etat, en envoyant la bénédiction sollicitée, avait répondu: « souhaiter ardemment que tant d'efforts généreux soient couronnés d'un plein succès pour le bonheur, la sileté, la prospérité des nations et pour l'heureux avènement du règne de Dieu qui est ici-bas le règne de la justice et de la paix ».

M. le chanoine Beaupin, secrétaire de la Conférence donna ensuite lecture de la liste des adhérents, qui sont déjà au nombre d'une centaine, ainsi que des lettres d'approbation de Mgr Julien, évêque d'Arras; de Mgr Besson, évêque de Lausanne et Genève; de Mgr Mariéban, abbé de Saint-Maurice; de M. van den Heuvel, ministre d'Etat de Belgique; de M. Georges Goyau; de M. le marquis Corsi, professeur de droit international à l'université de Pise; de MM. Georges Gariel et Max Turmann, de l'université de Fribourg.

« Quand on a le dépôt, comme nous, des vérités fondamentales, écrit Mgr Julien, il faut les jeter dans les fondements de l'ordre nouveau. » « Pour moraliser le droit des gens, il faut prendre congé des vieilles défiances à l'endroit du magistère moral de l'Eglise », écrivait, de son côté, M. Georges Goyau.

De telles paroles forment une digne préface au rapport de M. le baron de Montenech, sur le but que veut poursuivre l'Union catholique. Après avoir rappelé l'œuvre fécondée accomplie jadis par l'Union de Fribourg, dans le domaine social, et décrit l'actuelle poussée internationale qui se produit depuis quelques mois dans les milieux catholiques, M. le baron de Montenech a excellemment exposé le rôle auquel peut, à bon droit, prétendre l'Union catholique d'études internationales en mettant son influence au service du Saint-Siège et de l'idéal chrétien, en donnant son concours à l'œuvre d'organisation des relations internationales que poursuit la Société des nations et en cherchant à y intéresser les catholiques.

Ce but généreux fut encore mis en lumière au cours de l'échange d'idées qui suivit la lecture de ce rapport et auquel prirent part M. Geoffroy de Grandmaison, président de la Société bibliographique de Paris, le P. de la Brière, qui occupe la chaire de droit international chrétien à l'Institut catholique, M. Dominico Rasso, M. Jean Lerolle, ancien député, Mgr Deploige, président de l'Institut de philosophie de Louvain.

Les résolutions proposées par M. de Montenech furent adoptées et la Conférence s'ajourna à l'après-midi, où elle entendit, sous la présidence de M. Paul Fournier, membre de l'Institut, le solide exposé que lui présenta le R. P. de la Brière « des enseignements pontificaux sur le droit des gens chrétiens ». M. de Lamarelle, sénateur du Morbihan, M. de Gailhard-Bancel, député de l'Ardèche, M. Paul Bureau, professeur à l'Institut catholique de Paris, assistèrent à cette séance.

Le P. de la Brière, après avoir passé en revue les principaux événements d'ordre inter-

†
Monsieur et Madame Charles Eichhorn-Broze; M. François Decroux et ses fils; M. Edouard Mons; Mme et M. Hogg-Mons et leurs fils; Mme et M. Andergon-Mons et leurs enfants; les familles Charles Wailleret, à Fribourg; M. et Mme Emile Babel et leur fils; M. et Mme Hehlen et leur fils; M. et Mme Panchaud et leur fille; Mlle Marie et Suzanne Novel, à Genève; les familles Stœcklin, Hartmann, à Fribourg; à Paris; Mme veuve Broze et famille, à Bruxelles et Genève, ont le chagrin de faire part de la perte douloureuse qu'ils ont faite en la personne de

Monsieur Alfred EICHHORN
leur père, beau-père, beau-frère, oncle et cousin, décédé subitement, à l'âge de 76 ans.
L'office d'enterrement aura lieu mardi, 23 novembre, à 8 h. 3/4, dans la Collégiale de Saint-Nicolas.

†
La Direction des Finances du canton de Fribourg a le regret de faire part du décès de
Monsieur Alfred EICHHORN
secrétaire
au bureau cantonal des Contributions, survenu samedi soir, 20 novembre, à l'âge de 76 ans, dans sa 13^{ème} année de service à l'administration.
L'office d'enterrement aura lieu mardi, 23 novembre, à 8 h. 3/4, à l'église de Saint-Nicolas.

†
L'Office anniversaire pour le repos de l'âme de
Monsieur Charles FRAGNIERE
ancien taxeur
aura lieu à l'église du Collège, mardi, 23 courant, à 8 heures 1/2 du matin.

Docteur Albert OESCH
de BALE
médecin interne, traitement spécial pour calculs biliaires et maladies du foie, vient de s'installer à Lausanne
à la Villa Brise-Argentine
Chemin de l'Elysée
CONSULTATIONS de 2 à 3 heures
(jeudi et dimanche exceptés)
— Téléphone 34 42 —

AVANTAGE
Economie Satisfaction
Procure l'emploi des **CAFÉS TORRÉFIÉS**
Marque LA REINE BERTHE
ouverts et en paquets
ROTISSERIE MODERNE - Installation électrique
Toujours frais
PERMIN Frères, Payerne

Papiers peints
Immense choix
à des prix abordables
chez
Fr. BOPP, ameublements
Rue du Tir, 8, Fribourg

GRAND CHOIX
de
Gilets de chasse
PRIX TRÈS AVANTAGEUX
KROEMER-NAPHTALY
FRIBOURG

A VENDRE
Chaudière
état neuf, pour cuire aux porcs, 180 litres avec foyer (Buanderie).
S'adresser: **H. FOSTER**
restaurant, Granges (Yverd)

Occasion exceptionnelle
A VENDRE
4 superbes pianos
à l'état neuf, à prix très avantageux.
MAISON
Charrière & Co
Instruments de musique
BULLE
Visitez nos magasins de préférence les jeudis et samedis, 9965

NOIX
5 kg. Fr. 7.- 1 Noisettes 5 kg. Fr. 8.50
Châtaignes: 5 kg. Fr. 3.-
Figues en couronne: 5 kg. Fr. 7.-
Figues de Smyrne: 5 kg. Fr. 6.50
franco. 10079
W. Quadri, Carasso
(Tessin).

CUISINIÈRE
et
Femme de chambre
demandent place à Fribourg, pour le 1^{er} décembre, 10,181
Offres écrites sous chiffres P. 9951 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A vendre
20 chars de
Tourbe
sèche, à 15 fr. le mètre.
S'adresser à **Edouard Eggen**, négociant, à Courmillaud, 10,177

Petits harmonicaux de Vienne
à 2 ou 3 rangs, avantageux. On fait crédit à tout le monde. Bon gain pour revendeurs. Carte postale suivit. (Tel. 34.64), 10,175
H. Tannenblatt, Steigenstrasse 23, Berne.

Stores Rideaux Décoration
Urbables tout de suite
Montures de stores
Montures de rideaux en bois et laiton
POSAGE
Se recommande,
Fr. BOPP
Ameublements
Rue du Tir, 8, FRIBOURG
Jusqu'au nouvel an, double escompte sur tous les achats au comptant.

A VENDRE
3 porcs
de trois mois, chez **M. Götting**, sage-femme, à Sales, Epandens.

Salle de la Grenette
CONCERT
Mardi 23 novembre, à 20 heures
DONNÉ PAR LE
Chœur mixte
et le **Chœur d'hommes Fribourg**
avec le bienveillant concours de quelques amateurs de la ville
(Direction: **W. G. Helfer**)
Places numérotées 2 Fr.; Places non numérotées 1 fr.

DÉSIREZ-VOUS UN THÉ
d'un grand rendement et d'un arôme exquis? Faites un essai avec le
THÉ TWINING
Thé anglais de premier choix
1/2 livre angl. 1/2 livre angl. 1/2 livre angl.
1 étoile (vert) Fr. 1.50 2.90 5.70
2 étoiles (rouge) 1.75 3.40 6.70
3 étoiles (bleu) 2.- 3.90 7.70

„Mercure“
plus grande maison spéciale pour la vente du thé et du café.
Expéditions au dehors se font par toutes les succursales, ainsi que par le bureau central à Berne, rue de Laupen, N° 8.

Cadeaux utiles et agréables
Marchandises des armées et autres provenances.
Chemises grises, pure laine anglaise, les 6 paires Fr. 15.-
Camisoles et caleçons, pure laine, ensemble Fr. 20.-
Maillots coton, la pièce Fr. 4.-
Linges de toilette, éponge anglais (115 X 55), la douzaine Fr. 40.-
Linges de toilette, nid d'abeille (95 X 47), Fr. 22.-
Linger de toilette, arain d'orge (92 X 47), Fr. 17.-
Draps de lit, mi-fil, blanchi, ourlet à jour, (185 X 185), la pièce Fr. 20.-
Pèlerine Officiers, Gabardine, int. caoutchouc, la pièce Fr. 30.-
Manteaux, draps anglais, pointure 40, 44, 48, Fr. 50.-
Complets bleus (américains), de travail, Fr. 18.-
Envoi contre remboursement.
Toutes les marchandises sont garanties neuves, elles sont reprises, en cas de non convenance. Prix spécial pour marchands de gros.
Arthur Altemann, importateur, Gd. Chêne, 6, Lausanne. P. 15540 L. 9977

Installations & Réparations
Appareils de tous genres
SONNERIES, TÉLÉPHONE, etc.
E. NEUHAUS, électr.
Neudorflig, 102

AUTO-TAXI
Téléphone Rosé 359.3
HERMANN ZAHND
RÉPARATIONS -- ACCESSOIRES
au plus bas prix du jour
Se recommande,
P. 9947 F 10179
H. ZAHND.

Enchères publiques
Mercredi, 24 novembre 1920, dès 9 h. du matin, on vendra aux enchères publiques, à Lentigny, une quantité de bois de chauffage, 500 fagots secs, 2 vitrines de magasin, 1 canapé, 1 armoire à glace, chaises, 1 fourneau, 8 poules de l'année, 2 tables, 1 brouette à fumer, 1 brouette à 2 roues, ainsi que d'autres objets trop longs à détailler.
Lentigny, le 19 novembre 1920. 10165
L'exposant: **Joseph MOREL.**

CH. PETITPIERRE
Alimentation générale
FRIBOURG - Rue de Lausanne
Farvagny - Romont - Bulle - Semsales
Châtel-Saint-Denis - La Roche
Dès ce jour, chaque consommateur bénéficiera sur ses achats d'un
escompte de 5 pour cent
La rétourne sera distribuée fin avril et fin octobre de chaque année, 16,086

CHAUSSURES
Une nouvelle et grande affaire consistant d'un immense lot de chaussures vient d'être achetée dans des conditions vraiment extraordinaires. Jusqu'à l'épuisement du stock il sera expédié franco contre remboursement aux prix ci-bas:
un lot pour hommes, fabrication suisse tout cuir, double semelle, la paire 23.-
300 paires pour hommes avec bouts, double semelle, qualité extra, la paire 25.-
250 paires pour garçons, double semelle, avec bout, joli article pour le dimanche, Nos 36, 37, 38, 39, la paire 49.50
200 paires pour garçons, double semelle, ferré, solidité garantie et sans doublure, Nos 35, 37, 38, 39, la paire 23.50
150 paires pour femmes, en cuir ciré, sans bout, spécialement pour la campagne, du 36 au 42 18.50
200 paires pour fillettes et garçons, Articles solides pour jour et dimanche, de 30 au 35, la paire 13.50
Les mêmes dans la série du 25 au 29 11.50
Vente de confiance, tout article ne répondant pas à l'annonce sera échangé ou repris au prix indiqué.
La maison a toujours en magasin un grand choix en chaussures de campagne, socques, chaussures de luxe et de sport qui seront envoyées franco à choix sur demande. 10181

GROS & DÉTAIL
Maison P. LOB, AIGLE
Maison fondée en 1886 Téléphone 114

Entreprises électriques fribourgeoises
SERVICE DES EAUX
Par suite de la baisse persistante de l'eau, il est rappelé à MM. les abonnés à l'eau qu'il est expressément défendu d'abuser de l'eau et qu'ils ont l'obligation d'entretenir leurs installations (robinets, réservoirs, monte-charges, etc.) en bon état afin d'éviter tout écoulement inutile.
Il n'est pas nécessaire de laisser couler l'eau à plein robinet, car un simple filet est suffisant pour éviter le gel.
Les agents du Service des Eaux conformément à l'Art. 14 du Règlement ont constamment le droit d'inspecter les installations pour s'assurer qu'il n'y a pas d'abus.
Tout contrevenant qui ne tiendrait pas compte d'un premier avertissement sera puni conformément au règlement.

Entreprises électriques fribourgeoises:
LA DIRECTION.

Grands magasins de meubles
TH. STRUB
11, rue du Temple, 11. - Téléphone 6.26
Vous trouverez aux prix de RÉCLAME
Descentes de lits; chauffe-pieds; couvertures de laine et linoléums de 1^{re} qualité. 9930

Eau-de-vie de fruits
à Fr. 2.50 le litre
Envoi franco, depuis 40 litres, contre remboursement.
B. Weil, spiritueux en gros, Lucerne

Pourquoi?
vous devez consulter notre OFFRE
Parce-que
vous y trouverez les plus grands avantages.

Nous expédions contre remboursements. Demandez catalogue gratis

Bott. p. filles et garç., non doublées, ferrées	26-29	30-35
» » » p. dimanche, bouts	13.-	16.-
» » » Derby, box et peau de veau, souples	17.50	20.-
» » » tige haute, box, élég.	19.50	22.-
Bott. p. dames, non doublées, ferrées, solides	36-43	21.-
» » » p. le diman., cuir ciré, bouts	»	20.75
» » » p. dim., cuir ciré, supérieures	»	22.75
» » » Derby, cuir ciré, jolie forme	»	21.50
» » » Derby, p. de veau jolie forme	»	26.-
» » » Derby, box, soupl., jol. forme	»	26.50
» » » Derby, box fin, bouts vernis	»	31.-
» » » oheyreaux, bouts vernis	»	33.-
Bott. p. garçons, Napolitains, ferrées	36-39	22.-
» » » façon milit., hautes, ferrées	»	25.-
» » » p. dim., non ferrées, bouts	»	24.50
» » » Derby, box, souples, élég.	»	28.75
» » » Derby, doubles sem., en box	»	29.50
Bott. p. hommes, Napolitains, ferrées	40-47	26.-
» » » façon mil., à soufflets, ferr.	»	28.-
» » » lac. m. à souffl., ferr., hautes	»	34.-
» » » p. le dimanche, avec bouts	»	26.-
» » » p. le dimanche, Derby, bouts	»	29.-
» » » en box, p. dim., Derby, élég.	»	34.-
» » » en box, double sem., Derby	»	36.-

CHAUSSURES MODERNES S.A.
J. MARTY, gerant
Rue de Romont, 26 **FRIBOURG** Rue de Romont, 26

On demande place
dans pension, hôtel ou café-restaurant, pour
jeune fille
sérieuse et honnête, elle aurait la facilité d'apprendre la cuisine, (bon hôtel de campagne), de préférence. 10168
S'adresser sous P. 9947 F à Publicitas S. A., Fribourg.

On désire placer
jeune fille
de 16 ans, ayant suivi les écoles secondaires, pour apprendre le français. Elle aiderait éventuellement aux travaux du ménage, mais de préférence dans bureau, pour travaux faciles (Jolie écriture) ou dans un magasin. 10172
Offres sous P. 9959 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Ménage de 3 personnes demandé
JEUNE FILLE
de préférence Suisse allemande, pour aider au ménage, Vie de famille, petits gages. 10166
S'adresser par écrit sous P. 9932 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Famille diplômée français désire
bonne d'enfants
ayant au moins 30 ans, pour s'occuper d'un enfant et surveiller second enfant, 3 ans. Paris quelques mois, plus étranger pouvant être lointain.
Pour conditions s'adresser **Ganssen, 110, rue du Bac, Paris.** 10184

A vendre à Lausanne, petit immeuble avec très bonne
ÉPICERIE
appartement et jardin. Occasion à saisir tout de suite. 10183
S'adresser à **L. Crauss & W. Gonseth, Lausanne.**

Camionnette BENZ
1000-1260 kg., 1622 HP. Prix avantageux. Facilités de paiement.
S'adresser **Grélet, 12, rue Gutenberg, Vevey.** 10182

Plusieurs lots de grosses poutres de
vieux chêne
ainsi que de sapin seront vendus à Hertenried, mercredi, 24 nov., à 1 h., près de l'église. 10186

A VENDRE
une maison avec 1/2 pose de terre située au village d'Avry-devant-Pont. 10173
Pour de plus amples renseignements, s'adresser à **Joseph Gaillard, Pont-la-Ville**, ou à **Jean Kolly, négociant, à St.-Sylvestre.**

DUVETS
confectionnés
en flûtes et mi-flûtes
flûtes, mi-flûtes, plumes capoc, au détail.
Couvertures laine
GRAND CHOIX
chez
Fr. BOPP
Ameublements
Rue du Tir, 8, Fribourg
Jusqu'au nouvel an, double escompte sur tous les achats au comptant.

A VENDRE
Cinq jolis pianos à queue
Bechstein, Pleyel, Ibach, etc.
d'occasions modernes
Prix très modérés.
Facilité de paiement.
Maison PLETTSCH S. A., Vevey

STOCKS AMÉRICAINS
nouveaux arrivages
Venez visiter nos magasins voyez nos prix et nos qualités et vous serez nos clients
Ohé! Ohé! c'est à Fribourg, 28, rue de Romont

LIBRAIRIE CATHOLIQUE
130, Place Saint-Nicolas
Librairie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, 38
FRIBOURG

Beau choix de calendriers
RELIGIEUX & FANTAISIE
Agenda de poche et de bureau
A VENDRE
Superbe cheminée à feu ancienne
marbre rose
Installation de sonneries électriques et appareils
S'adresser au Comptoir d'Escompte de Genève, Route des Alpes, 1. 10117

Transports & Voyages
Camionnage & Déménagements
SERVICE RAPIDE en 2 jours
Lyon-Genève et vice-versa
Paris-Genève
Expédition depuis 1 kilogramme
Renseignements et prix gratuits chez **P. 9511 F 10112**
H. LANG-GUYER & Co
Place de la Gare, 38
— Téléphone 465 —
Vente de billets de chemin de fer suisses directs et circulaires
ASSURANCE DE BAGAGES

SOUMISSION
Le Conseil communal de Chésopelloz met en soumission la façon de 20 m³ de gravier à casser à sa gravière communale.
Adresser les soumissions à **M. Hayoz**, syndic, jusqu'au **mardi, 23 courant.**
Le Conseil communal.

Chauffage central
TÉLÉPHONE 5.77
Fournitures générales pour installations
Réparations et remplacement de chaudières, radiateurs, bouilleurs, serpents, tuyauterie, robinetterie, etc., etc.
Services de contrôle et nettoyage de chaudières.
Réparations diverses :-
:- Soudure autogène
Albert BLANC, Fribourg
« La Prairie », 65, Fribourg

Domaine à vendre
EN FRANCE
On offre en vente à un prix très favorable, un superbe domaine de 100 hectares en prés, champs, vignes et forêts, situé en France, à proximité d'une grande ville, comprenant trois fermes, château meublé, bétail et chédail.
Pour tous renseignements, s'adresser à **M. Jean Fritoud, à Bulle.** 9826

CONFECTIONS POUR DAMES
Magnifique assortiment en **WANTEAUX** couleur et noirs dans toutes les grandeurs; blouses, robe et lingerie, robes, jupes, paqueots, etc.
TISSUS en tous genres 9246-1245
PRIX TRÈS AVANTAGEUX
J. Hooney, 29, Avenue de la Gare, Fribourg

LA MUSIQUE CHEZ SOI
Double emploi à vendre à moitié prix un beau
PIANOLA
à l'état neuf. Celui-ci s'adapte devant n'importe quel piano. On céderait avec 40 rouleaux de grand maîtres. 10168
S'adresser à **A. RAPIN, « Le Verger », Payerne.**